

VIVRE EN SOLOGNE

LES INCONTURNABLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS

OCTOBRE 2014 - N°1



DHUIZON
LA FERTE-BEAUHARNAIS
LA MAROLLE-EN-SOLOGNE
MILLANCAY
MONTRIEUX-EN-SOLOGNE
NEUNG-SUR-BEUVRON
SAINT-VIATRE
VEILLEINS
VERNOU-EN-SOLOGNE
VILLENY
YVOY-LE-MARRON



Communauté
de communes
Sologne
des Étangs



➔ P2-3
Nos élus
Nos commissions



➔ P4-5
Nos évènements



➔ P6-7
Nos acteurs

➔ P8
Agenda et services

Pour recevoir par mail toutes les informations utiles et évènements de notre Communauté de communes, merci d'envoyer votre adresse mail à cette adresse : contact@sologne-des-etangs.fr

Edito



Le 17 avril dernier, les 28 conseillers communautaires ont décidé de me confier la présidence de la Communauté de communes.

C'est une immense responsabilité mais c'est avec énergie et en m'appuyant sur une équipe renouvelée que j'ai à coeur de donner un nouveau souffle à ce territoire, au potentiel exceptionnel.

Notre pays traverse une crise économique d'une rare violence, c'est pourquoi j'ai fait du développement économique et du maintien de nos emplois les priorités de mon mandat.

Le siège de la Communauté de communes, situé au coeur du parc d'entreprises Ecoparc, est le signe que les élus doivent être au service des entreprises en les accompagnant à la fois dans la création et en favorisant leur développement.

Je suis d'ailleurs particulièrement fier d'avoir décidé, avec nos élus, la suppression d'une taxe pour les entreprises.

Et vous pouvez d'ores-et-déjà noter que nous organiserons le dimanche 12 avril prochain, le premier "Forum des entreprises, des artisans et des commerçants de Sologne" pour mettre à l'honneur nos savoir-faire.

Par ailleurs, nous sommes également mobilisés sur d'autres problématiques essentielles pour nos 11 communes, notamment le maintien de nos commerces de proximité et la création d'un pôle de santé pour y regrouper nos infirmières, nos médecins et des spécialistes en prévoyant des cabinets secondaires dans les communes pour maintenir la proximité de l'offre de santé.

Soyez assurés de ma détermination à porter tous les projets qui seront nécessaires au développement et à l'attractivité de notre territoire pour faire de notre Sologne une terre de réussite économique et de bien-être.

Guillaume PELTIER



Guillaume PELTIER

Président,
Maire de Neung-sur-Beuvron

Jean-Pierre GUEMON

1^{er} Vice-président,
Maire de la Ferté-Beauharnais,
en charge de la santé, des
affaires sociales, des évènements
et de la vie associative.

Michel BUFFET

2^{ème} Vice-président,
Maire de Dhuizon,
en charge du développement
touristique

DHUIZON

M. BUFFET Michel
Mme FOUCHER Evelyne
M. FUSIL Daniel
Mme RABIER Marine

LA FERTÉ-BEAUHARNAIS

M. GUEMON Jean-Pierre
Mme DESPRES Marie-Christine

LA MAROLLE-EN-SOL.

M. FASSOT Eric
Mme GRIVEAU Rachel

MILLANCAY

M. AGULHON Philippe
M. DELARBRE Alain

MONTRIEUX-EN-SOL.

M. MORAND Eric
M. AZEMARD Hubert

NEUNG-SUR-BEUVRON

M. PELTIER Guillaume
Mme LAFONT Frédérique
M. SPIESSER Mathieu
M. GIRARD Jean-François



Qui sont Vos élus ?

Jack TERRIER

3^{ème} Vice-président
Maire de Vernou-en-Sologne,
en charge des dossiers
concernant la thématique
environnementale.

Alain BLANCHE

4^{ème} Vice-président,
Maire de Villeny,
en charge du développement
économique, des nouvelles technologies,
bâtiments, voirie et espaces verts.

SAINT-VIÂTRE

M. LEONARD Christian
Mme VASLIN Viviane
M. BECHON Jean-Michel
Mme BARATIN Colette

VEILLEINS

M. D'ESPINAY SAINT LUC François
Mme BRIEND Yolande

VERNOU-EN-SOLOGNE

M. TERRIER Jack
Mme MOREAU Eléthyiane

VILLENY

M. BLANCHE Alain
M. CHEVALLIER Hubert

YVOY-LE-MARRON

M. LOMBARDI Daniel
M. BRUNETAUD Olivier

» Commissions :

Guillaume Peltier a proposé la création de 8 commissions thématiques ouvertes, comme la loi le permet, aux conseillers municipaux sans voix délibérative.

➤ **Développement économique et nouvelles technologies**

➤ **Tourisme, patrimoine et identité solognote**

➤ **Finances**

➤ **Bâtiments, urbanisme, architecture et voirie**

➤ **Affaires sociales et santé**

➤ **Vie scolaire et jeunesse**

➤ **Culture, vie associative, évènement festif et sportif**

➤ **Agriculture, chasse et environnement.**

» Actions :

➤ La réfection de la toiture du château.

➤ Suppression de la taxe voirie sur Écoparc à compter du 1^{er} juin 2014 afin de rendre Écoparc toujours plus attractif et favoriser la création d'emploi sur notre Communauté de communes.

➤ Etude lancée pour la création d'un pôle de santé avec l'objectif de faire venir un dentiste dans les 12 mois.

➤ Lancement d'une consultation pour refaire l'entrée d'Écoparc ainsi que la signalétique extérieure et au sein du site.

➤ Organisation du premier «grand Forum des entreprises, commerçants et artisans de Sologne» le 12 avril prochain sur le site d'Écoparc.

➤ Attribution d'une subvention exceptionnelle de 7000 euros à la maison du cerf en contrepartie d'interventions dans les écoles de la Communauté de communes au titre des TAP ainsi que dans les EHPAD et MARPA.



» Fête de la Sologne à Vélo 2014,

Courageuse balade sous la pluie.

Le dimanche 6 juillet 2014, a eu lieu la 3^{ème} édition de la Fête de la Sologne à Vélo, partenaire des Echappées de la Loire à Vélo. Malgré les mauvaises conditions météorologiques, les plus sportifs étaient au rendez-vous.

C'est sous une pluie battante que 42 participants ont tout de même parcouru les 24 kilomètres de l'itinéraire de la Sologne à Vélo «Villages de Légendes»

Ces cyclistes courageux sont revenus au Parc Jean Prouvost d'Yvoy-Le-Marron vers 12h00 trempés mais souriants.

Guillaume Peltier et Daniel Lombardi (Maire d'Yvoy-Le-Marron) en présence d'Alain Beignet (élu régional) ont ensuite procédé au tirage au sort du jeu concours organisé par la région centre dans le cadre des Echappées de la Loire à Vélo.

Mme Cochon de Dhuizon a ainsi eu la chance de remporter le vélo à gagner sur l'échappée.

Lors du discours au vin d'honneur, le concept de la Sologne à



Vélo a été rappelé et les actions de valorisations futures ont été citées. Les familles sont venues rejoindre la manifestation à l'heure du déjeuner.

Près de 100 personnes ont ainsi pu découvrir les produits locaux (pains d'épices, fraises de Sologne, fromages de chèvres, charcuteries Solognote). Outre la balade à vélo, des animations étaient également mise en place l'après-midi sur le thème des contes et légendes.

*Crédit photo :
Pierre Aucante (photographe)*

» Inauguration de la MARPA

de Dhuizon après travaux.

Ce fut vraiment une belle journée pour tous les résidents de la MARPA de Dhuizon. C'est entouré de leur famille, d'amis, des membres du CIAS et de son responsable Jean Chauvin que les personnes âgées de la MARPA ont été félicitées par Madame Evelyne Foucher, adjointe au maire de Dhuizon pour le fleurissement des jardinés autour de l'établissement.

Puis ce fut avec joie qu'ils accueillirent le président de la Communauté de communes de la Sologne des Étangs, Monsieur Guillaume PELTIER qui a prit le temps d'échanger avec chaque personne et de présenter en quelques mots l'établissement et les orientations qui ont conduit à réaliser les travaux qui sont aujourd'hui inaugurés.

«Cette MARPA qui accueille de façon permanente 25 résidents est adaptée aux besoins des personnes âgées valides. Elle permet de rester à la fois dans le cadre naturel de vie et dans une ambiance familiale, conviviale, tout en satisfaisant un besoin légitime de sécurité. C'est pour cela que des travaux importants ont été entrepris au début de l'année 2014 afin de garantir une sécurité maximale des résidents. Ce bâtiment



construit en 1998 est devenu propriété du CIAS de la Sologne des Étangs en 2013 et les élus ont décidé de réaliser ces travaux à la fois de rénovation (chambre d'accueil, bureau, et cabinet médical) et surtout de lutte contre les risques d'incendie. Le tout pour un investissement de 180 000 €»

Monsieur PELTIER a également profité de cet instant pour remercier l'ensemble du personnel pour son professionnalisme et son enthousiasme, au service des résidents. Après un apéritif «maison», un repas de fête fut servi à toute l'assemblée qui se prolongea une bonne partie de l'après-midi !

Jean Chauvin, directeur du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

» Fête de l'EHPAD

Samedi 4 octobre a eu lieu la fête de l'EHPAD autour de nos 85 résidents et leur famille. Le président de la Communauté de communes Guillaume Peltier a salué l'implication et le sérieux du personnel et remercié Jean Chauvin, directeur de l'établissement, pour le dévouement exceptionnel dont il fait preuve.



» Dhuizon



Créé à l'initiative du CLAP en 2010, le salon des Auteurs et Editeurs de la Région Centre regroupe chaque année une cinquantaine d'auteurs et éditeurs de la Région Centre avec un nombre croissant de visiteurs.

Il est une vitrine de la littérature régionale, un lieu d'échanges et de rencontres qui offre la proximité d'un événement qui est rarement présent dans nos petits villages de Sologne.

» La Ferté-Beauharnais



Mercredi 11 juin a eu lieu la 847ème édition de la Sainte Barnabé : la Foire, ses éleveurs, ses marchands, ses camelots, son concours organisé par la chambre d'agriculture, le défilé, les trompes de la Fresnais et des confréries, l'apéro officiel,

le traiteur Jean Pilette, le chef pâtissier Stéphane Lopez de M6 ainsi que l'ensemble des participants ont contribué à la réussite de cette fête devenue une tradition.

» La Marolle-en-Sologne

Après une journée du 13 juillet pluvieuse, les habitants de La Marolle se sont réunis autour d'un verre de l'amitié pour parler de la pluie et du beau temps, enfin surtout pour passer un bon moment, toujours aussi nombreux malgré la finale de la Coupe du Monde à la télévision. Tout le monde s'est ensuite attablé autour d'une délicieuse paëlla servie par le Conseil Municipal. La convivialité était au rendez-vous ! Entre deux averses, une retraite aux flambeaux -écourtée- ravit les enfants, puis direction l'étang communal dit La Ruine pour admirer le feu d'artifice ! Un bal clôtura la soirée et tout le monde repartit des étoiles plein les yeux !



» Millancay

Créée en 1978, la foire à la citrouille de Millancay fait désormais partie du patrimoine du village.

Cette manifestation a accueilli près de 5000 personnes durant tout le week-end autour d'exposants et de producteurs locaux. La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes ainsi que les membres de la confrérie des "mangeurs de pâté d'citrouille" qui ont intronisé cette année Monsieur le maire Philippe Aguhlon



» Montrieux-en-Sologne

Classe de Grande première pour l'école de Montrieux en Sologne, cette année Mme DUBROCCA Laurence maitresse de la classe de grande section CP a organisé une classe de mer aux Sables D'Olonne du 23 au 28 juin, financée en partie par les communes de Montrieux en Sologne et La Marolle en Sologne. Pour certains enfants, première découverte de la mer, de la faune et la flore, le respect de chacun avec des règles de vie en collectivité, et pour quelques-uns - première séparation avec les parents.



» Neung-sur-Beuvron



La première fête de la musique organisée à Neung a tenu toutes ses promesses.

Autour de l'Ecole de musique, de nos artistes Vick, Mag, Anthony et Nicolas, cette belle soirée populaire et festive a réuni plus de 500 personnes sur

la place du village. Un grand merci aux commerçants et aux bénévoles qui ont contribué très largement à la réussite de cette soirée !

» Saint-Viâtre



Le 5 juillet 2014 s'est déroulé notre pique-nique communal (organisé pour les habitants de la commune) et qui a rassemblé 220 convives dans une ambiance conviviale et décontractée. Cette manifestation sera reconduite l'an prochain.

» Vernou-en-Sologne

Tous unis pour rendre hommage à Jacques Tisserand !

A Vernou en Sologne, l'édition 2014 du raid équestre avait une saveur particulière. En effet, Jacques Tisserand, créateur et organisateur du raid est décédé peu de temps avant son déroulement. C'est tout naturellement que la commune, poussée par Jack Terrier, maire de la commune, et soutenue par le comité des fêtes, ont décidé d'unir leurs forces pour que cette manifestation perdure et délivre un émouvant hommage à son créateur.



» Villeny

Les festivités ont débuté le samedi 30/08/14 avec un banquet médiéval où plus de 100 convives ont pu apprécier un spectacle de danses, de cracheurs de feu, ou encore des jetés de troncs...



Puis le 31/08/2014, la journée a débuté avec une randonnée équestre avec près de 35 cavaliers et c'est sous le soleil que les 1500 visiteurs ont pu apprécier le marché médiéval, les exposants du vide grenier et tout le long de la journée des animations médiévales.

Les enfants ont pu s'adonner aux différents ateliers : enluminure, tissage de corde, tir à l'arc... Ainsi toutes les générations ont été conquises par cette belle journée et attendent avec impatience une nouvelle édition.

» Yvoy-le-marron

Yvoy le Marron vient de recevoir sa première Fleur dans le cadre du concours des villages fleuris organisé par le Conseil régional.



» Relais Services Publics

Votre point de contact avec toutes les administrations.

Le Relais Services publics, service proposé par la Communauté de communes de la Sologne des Étangs à l'ensemble des habitants du territoire, a pour mission de vous informer, de vous conseiller et de faciliter vos démarches administratives et professionnelles.

Sur place, Magali DEBRAY, nouvelle animatrice de la structure suite au départ en retraite d'Edith BLANCHARD, et l'ensemble des partenaires du Relais Services Publics vous accueillent tous les jours de la semaine pour vous proposer :

➤ **Un accompagnement personnalisé** dans vos différentes démarches administratives et dans la constitution de vos dossiers (Couverture Maladie, RSA, APL...),

➤ **Un espace de rencontre de proximité** avec les organismes liés à l'emploi, l'insertion et le social (CARSAT, Assistante sociale, Mission Locale, conciliateur de justice...),

➤ **Des postes informatiques et un accès à internet** à votre disposition,

➤ **Un lieu de formations** gratuites et accessibles à tous.



« Formée pour vous accompagner dans chacune de vos démarches administratives et investie dans ma mission auprès des habitants de l'intercommunalité, je suis, au quotidien, à votre disposition afin de répondre à l'ensemble de vos problématiques. »

Relais Services Publics de la Sologne des Étangs

7, rue Henri-de-Geoffre
41 210 NEUNG-SUR-BEUVRON

Tél : 02 54 76 84 47

Email : rsp@sologne-des-etangs.fr

HORAIRES :

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi : 9h00 - 12h00 - 14h00 - 17h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00

Jeudi : 9h00 - 12h00 - 14h00 - 19h00

Vendredi : 9h00 - 12h00

» Le tennis club de la Sologne des Étangs

En regroupant 11 communes, le TCSE est devenu en quelques années le 4ème Club du Loir et Cher en dépassant les 200 licenciés. Ses infrastructures en constante évolution sont composées de 2 salles (Millançay et Dhuizon), 9 terrains extérieurs pour la plupart récemment rénovés et 2 terrains de Beach Tennis à Millançay (1ère commune du Loir et Cher à organiser un Tournoi homologué de cette nouvelle discipline). L'école de Tennis se polarise sur 3 sites Millançay, Dhuizon et Neung-sur-Beuvron. Elle dispense des cours du lundi au samedi en s'échelonnant du Mini-Tennis aux groupes adultes compétitions. Un moniteur BE (Brevet d'état) et 2 AMT (Aide Moniteur Tennis) encadrent et font évoluer nos licenciés.

Le Tennis Club Sologne des Étangs est un club dynamique qui fait bien souvent parler de lui au sein de notre département et région par ses résultats, participations et organisations d'évènements tennistiques.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
William BEAUDOIN (Président)
06 81 60 68 13

» Le club de Badminton

Pour lancer cette nouvelle saison sportive, le club de badminton de la Communauté de communes Sologne des Étangs a organisé une matinée découverte du badminton dans le tout nouveau gymnase de Neung-sur-Beuvron le samedi 6 septembre dernier.

Le club de badminton de la Sologne des Étangs est désormais affilié à la Fédération Française de Badminton. Les séances se déroulent au gymnase de Neung-sur-Beuvron.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Guillaume GIOT : 06 25 78 48 27
guillaume.giot635@orange.fr

» La gymnastique volontaire Sologne des Étangs

Les cours ont repris le 15 septembre dans une ambiance chaleureuse. L'année passée, notre association comptait 220 adhérents (enfants-adultes et séniors), nous souhaitons améliorer ce nombre.

Pour les adultes, chaque soir de la semaine, il est possible de suivre un cours de Gym, de Fit'danse, de Country, de Zumba et de Step dans 5 villages de la communauté de communes : Neung-sur-Beuvron, La Ferté-Beauharnais, Saint-Viâtre, Millançay et Vernou en Sologne où nous avons le plus de participants. Nous restons à l'écoute des autres villages pour des séances complémentaires à condition que nous ayons au moins 15 inscriptions par cours.

➤ Pour les enfants, ce sont des cours de danse 2 fois par semaine qui sont assurés à la Ferté-Beauharnais et à Millançay.

➤ Pour les séniors, le rendez-vous est donné le mardi matin et le vendredi matin à Neung-sur-Beuvron.

La cotisation annuelle est de 100 € pour 1 ou 2 cours par semaine, 3 cours et plus par semaine 125 €

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Marie-Claude LAURENT : 06 79 49 88 90
Marie-Claire BEAUDOIN : 06 74 56 79 42



La Maison du cerf a été créée en 1993 par le GIC du Cosson, une association de propriétaires et de locataires de territoires de chasse en Sologne qui ont pris conscience qu'il fallait laisser vieillir les cerfs pour que les «Petits cerfs à bois blancs solognots» deviennent de grands cerfs.

Cette Maison était située à Ligny le Ribault jusqu'en 2005. En 2003 les bâtiments étant trop petits, la municipalité de Villeny propose un bâtiment beaucoup plus grand au GIC.

Le projet d'installer la Maison du Cerf à Villeny a été porté par la Communauté de communes, soutenue par le Pays de Grande Sologne, le Conseil général et la Région Centre.

Madame Lombardi, présidente de la Maison du Cerf a accepté de répondre à nos questions.

Présentez-nous en quelques phrases la maison du cerf. Quelles sont ses collections et leurs particularités les plus notables ?

La Maison du cerf permet sur 2 étages de faire connaissance avec le Roi de la Forêt, retraçant les différentes étapes de sa vie, sa naissance, sa biologie, ses anomalies, le Brame, etc..

Des panneaux pédagogiques, un cerf en pied accueille les visiteurs et raconte son histoire, une salle vidéo permet de visionner les films des meilleurs cinéastes animaliers.

Comment est organisé le musée et quel type de visite proposez-vous au public ?

La Maison du cerf propose lors de ses heures d'ouvertures des visites guidées ou libre au choix du visiteur et des visites guidées sur rendez-vous tout au long de l'année.

Pour les enfants, un livret pédagogique est à leur disposition et un espace est réservé aux plus petits pour des activités ludiques coloriages etc...

La Maison du Cerf est sur 2 étages, cependant pour les personnes à mobilité réduite une vidéo est à leur disposition.

Pendant les vacances scolaires (sauf Noël), nous sommes ouverts tous les après-midi et nous proposons des activités spécifiques. Pendant la période du brame nous proposons des «Soirée Brame», afin d'entendre et parfois admirer les animaux dans la nature.

Quelle est l'approche de la maison du cerf, vis-à-vis du jeune public ? Prévoyez-vous des activités ?

Des contes sur le cerf sont enregistrés et peuvent être écoutés par les petits pendant que les adultes suivent la maison du cerf, ils peuvent faire des coloriages et surtout grâce à un livret, ils peuvent suivre la visite en jouant et découvrant la nature et le cerf.

Nous allons cette année également intervenir dans les écoles de la Communauté de Commune de la Sologne des Étangs dans le cadre de l'aménagement du temps de travail pour faire découvrir cet animal mythique aux enfants. Nous interviendrons également auprès des anciens dans les EHPAD d'Yvoy-le-Marron et de Neung-sur-Beuvron ainsi qu'à la MARPA de Dhuizon.

Quels sont vos projets ?

- Etendre notre intervention dans les écoles et les EHPAD au-delà de la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs.
- Ouvrir la Maison du Cerf aux autres habitants de la forêt (chevreuil, sangliers...).
- Créer un pôle commun avec les autres Maisons à Thème du Pays de Grande Sologne (Maison du Braconnage, Maison des Étangs).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Groupement d'intérêt Cynégétique du
Cosson et Maison du Cerf
Place de l'Eglise
41220 VILLENY
Tél : 02 54 98 23 10
maisonducerf@wanadoo.fr

**La prochaine rencontre sera
«LE NOËL DU CERF»
les 13 et 14 décembre.**

ACTO&CO, société reprise par ses salariés «

Créée en 1987 par Yves Savale, la société Acto était spécialisée dans la création, la vente et la diffusion de systèmes modulaires d'exposition auprès d'une clientèle exigeante et fidèle, telle Total, Bouygues, Sony, AstraZeneca, Bayer, Mapa Spontex, Carrefour, Ibis, Euronext, Audika, Renault, Macif entre autres. Reprise en 2010, cette société a connu de graves difficultés financières jusqu'à

la liquidation judiciaire intervenue au printemps dernier. Attachés à leur entreprise, trois salariés ont décidé de reprendre la société en misant sur le travail d'équipe, Kadidja Lasmer, comptable, Céléstin Félix, commercial et Cyrille Bresson, chef d'atelier, soutenus financièrement et techniquement par le fondateur Yves Savale.

Une fois le niveau d'activité retrouvé, l'entreprise prévoit d'embaucher progressivement et prioritairement les anciens salariés. Cela passera entre autre par l'obtention des financements d'où la présence des élus du territoire : Claude Beauvils, conseiller général, Jean-Pierre Guémon, maire de la Ferté-Beauharnais et Guillaume Peltier, président de la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs qui a salué le courage et l'audace de cette nouvelle équipe. "Vous êtes un modèle de réussite pour notre territoire"



Inauguration de l'entreprise Acto&Co
le 24 septembre dernier.

Plus d'infos : www.actoandco.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS

Domaine de Villemorant - 41210 Neung-sur-Beuvron
Tél. standard : 02 54 94 62 00
contact@sologne-des-etangs.fr
www.sologne-des-etangs.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi
09h - 12h30 / 13h30 - 17h00

➔ **Direction**
Elodie PEAN
Tél : 02 54 94 62 02
e.pean@sologne-des-etangs.fr

➔ **Développement Economique**
Julien FILIPPINI
Tél : 02 54 94 62 03
j.filippini@sologne-des-etangs.fr

➔ **Comptabilité / Finances**
Stéphanie GARCIA
Tél : 02 54 94 62 73
s.garcia@sologne-des-etangs.fr

➔ **Tourisme, Communication, Secrétariat**
Marine CHARRIER
Tél : 02 54 94 62 00
m.charrier@sologne-des-etangs.fr

➔ **Espaces verts / Bâtiment**
Jean-Michel GRISON
Tél : 06 16 92 46 16

➔ **Service Assainissement Non Collectif**
Tél : 02 54 94 62 00
contact@sologne-des-etangs.fr

RELAIS SERVICES PUBLICS

➔ Magali DEBRAY
Tél : 02 54 76 84 47
rsp@sologne-des-etangs.fr

Dates à retenir

➔ **7 DÉCEMBRE 2014**

SALON DES AUTEURS ET ÉDITEURS
de la Région Centre
Dhuizon

➔ **24 DÉCEMBRE 2014**

VISITE DU PÈRE NOËL
Centre bourg
Montrieux-en-Sologne

➔ **12 AVRIL 2015**

FORUM DES ENTREPRISES
Ecoparc
Neung-sur-Beuvron

**ECOPARC : plus de 20 entreprises
et près de 200 salariés
dans un cadre d'exception.**

**Prochain numéro
consacré aux
entreprises**

Animé par la Communauté de communes de la Sologne des Étangs, l'Écoparc d'affaires de Sologne est un site d'activités situé dans un domaine de 50 ha.

En s'installant sur ce site exceptionnel, les entreprises bénéficient, lors de la création :

➔ d'exonération de Contribution Économique Territoriale de 2 ans à 7 ans selon conditions

➔ d'exonération d'impôt sur les bénéfices pendant 5 ans

➔ d'exonérations de cotisations patronales, d'assurances sociales et d'allocations familiales pendant 12 mois.

**Plus d'infos : www.sologne-des-etangs.fr
02 54 94 62 00**

» Contacts utiles

➔ **EHPAD «L'Orée des pins»**
Rue du Stade
41210 NEUNG SUR BEUVRON
Tél : 02 54 95 65 50 - Fax : 02 54 83 73 50
E.mail : contact@oree-des-pins.fr
www.oree-des-pins.fr

➔ **MARPA «Les Jardins du Clos»**
18 bis rue de Romorantin
41220 DHUIZON
Tél : 02 54 98 55 00
Email : mapadhuizon@orange.fr

➔ **Fédération ADMR du 41**
Tél : 02 54 56 28 00
Email : info.fede41@admr.org